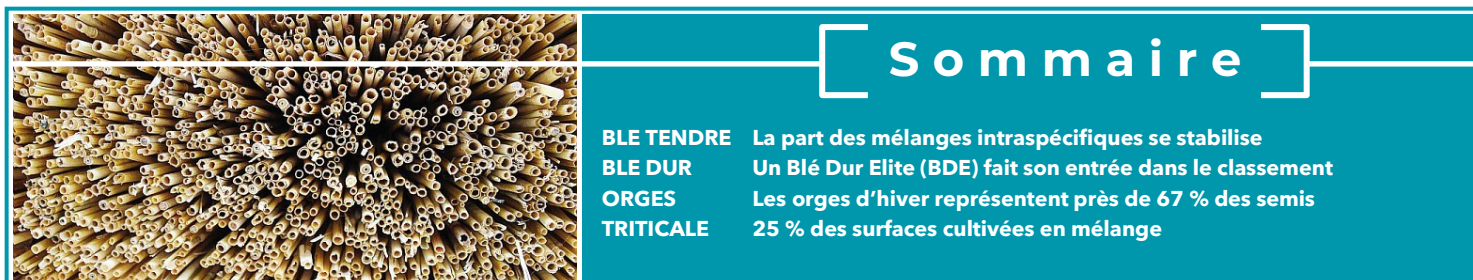




Lettre d'information ARVALIS

Sur la répartition des variétés de céréales à paille

Juillet 2024



BLE TENDRE : LA PART DES MÉLANGES INTRASPÉCIFIQUES SE STABILISE

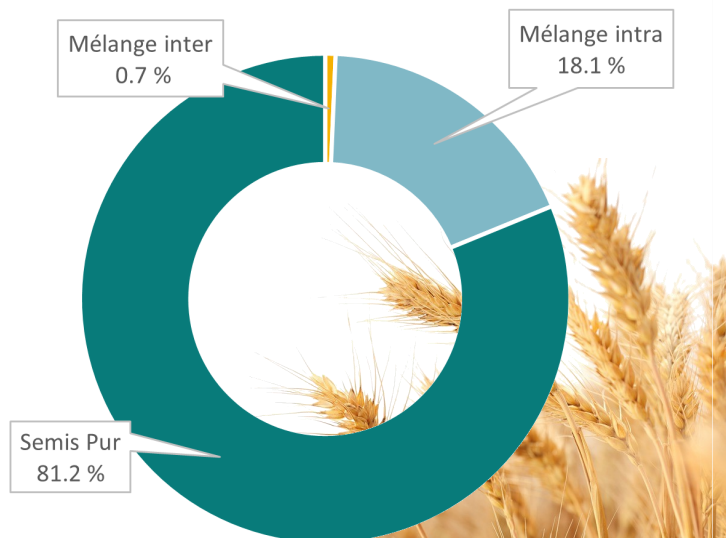
L'enquête réalisée par l'IFOP porte sur les exploitations de plus de 10 ha et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements. Ainsi, cette étude est basée sur 4 396 451 ha, soit 97,6 % de la surface totale cultivée en blé tendre. 119 778 ha, soit 2,7 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

En progression ces dernières années, le recours au mélange de variétés de blé tendre, autrement appelé mélanges intraspécifiques, se stabilise et représente 18,1 % des surfaces (- 1,4 %/2023).

Les semis de variétés pures restent les plus répandus et s'étendent sur 81,2 % de la sole. Finalement, les semis interspécifique (mélange de plusieurs espèces dans la même parcelle) couvrent moins de 1 % des surfaces. Le blé tendre est cultivé en association avec des espèces telles que la féverole, le pois, le trèfle ou la luzerne.



Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2024



Classement des dix premières variétés de blé tendre - 2024

Les 10 premières variétés cultivées en semis pur représentent 43,6 % des surfaces nationales, contre 42,6 % en 2023. Elles sont toutes inscrites sur la liste des blés meuniers, éditée par l'Association Nationale de la Meunerie Française. Toujours en tête, les variétés CHEVIGNON et KWS EXTASE voient leurs surfaces diminuer, pour s'établir respectivement à 14,5 % et 4,8 %. Elles sont suivies par PRESTANCE qui monte sur la troisième place du podium. JUNIOR entre dans le top 10 des variétés les plus cultivées, au détriment de GARFIELD.

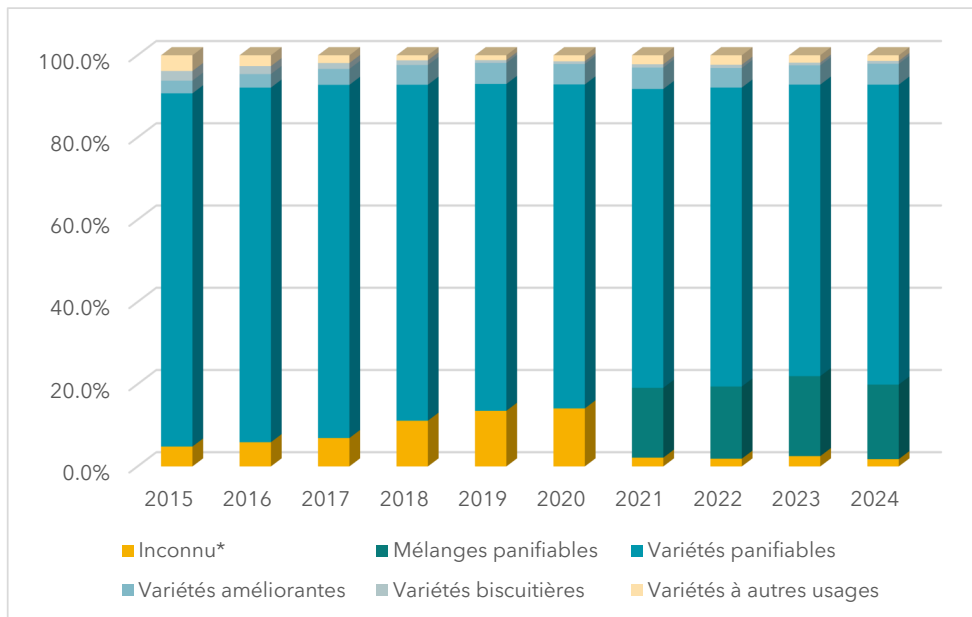
Variété	Année d'inscription	Classe technologique	Avis de la meunerie 2024		Nombre d'hectares	% des surfaces nationales
			Agriculture Conventionnelle	Agriculture biologique		
CHEVIGNON	2017	BPS	BPMFp	BPMFp	636 679	14.5 %
KWS EXTASE	2018	BPS	VRMp		209 904	4.8 %
PRESTANCE	2021	BPS	VRMp		188 659	4.3 %
LG ABSALON	2016	BP	VRMp	BPMFp	182 838	4.2 %
CELEBRITY	2022	BPS	BPMFpEXT		164 229	3.7 %
KWS ULTIM	2020	BPS	VRMp		135 830	3.1 %
LG AUDACE	2021	BPS	VRMp		109 800	2.5 %
COMPLICE	2016	BPS	BPMFp		107 432	2.4 %
KWS SPHERE	2020	BPS	VRMp		91 730	2.1 %
JUNIOR	2021	BPS	VRMp		89 575	2.0 %
Mélange intra					797 446	18.1 %

VRMp : Variété panifiable Recommandée par la Meunerie ; BPMFp : Blé panifiable pour la Meunerie Française ; EXT : Variété à tendance extensible

La répartition des surfaces par types de blés est relativement stable depuis quelques années. Les blés panifiables sont très majoritaires et représentent 91,1 % de la sole française en 2024. Les blés améliorants sont essentiellement cultivés en Occitanie et dans le Centre Val-de-Loire et couvrent 5,1 % de la surface nationale.

La part des surfaces de blés biscuitiers est estimée à 0,7 %. Les variétés biscuitières sont concentrées dans quelques régions : Hauts-de-France, Grand-Est, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire. Les blés pour autres usages représentent 1,4 % de la sole de blé tendre (- 0,4 point/2023). En 2024, les surfaces cultivées avec des blés dont on ne connaît pas la valeur d'usage sont de 1,8 %.

Evolution typologie de blé



*Avant 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques + mélanges intraspécifiques / A partir de 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques.



Répartition par région des types de blés (en % des surfaces régionales)

% des surfaces nationale 2024	Inconnu *	Mélanges panifiables	Variétés panifiables	Variétés améliorantes	Variétés biscuitières	Variétés à autres usages
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	6.1 %	16.6 %	66.9 %	10.1 %	0.4 %	0.0 %
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	3.1 %	16.9 %	75.4 %	4.0 %	0.6 %	0.0 %
BRETAGNE	0.7 %	23.0 %	74.4 %	0.5 %	0.5 %	0.9 %
CENTRE-VAL DE LOIRE	1.0 %	23.8 %	66.2 %	8.8 %	0.1 %	0.1 %
GRAND EST	1.4 %	13.6 %	81.9 %	0.9 %	1.0 %	1.2 %
HAUTS-DE-FRANCE	1.2 %	6.5 %	85.9 %	0.1 %	1.4 %	4.7 %
ÎLE-DE-FRANCE	1.8 %	6.1 %	81.7 %	8.6 %	0.6 %	1.2 %
NORMANDIE	0.9 %	25.8 %	70.4 %	0.4 %	0.1 %	2.4 %
NOUVELLE-AQUITAINE	1.2 %	25.0 %	67.2 %	5.3 %	1.0 %	0.3 %
OCCITANIE	4.0 %	11.3 %	52.6 %	31.5 %	0.5 %	0.1 %
PAYS DE LA LOIRE	1.4 %	37.3 %	57.4 %	3.2 %	0.5 %	0.2 %
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	15.5 %	14.9 %	44.6 %	25.1 %	0.0 %	0.0 %

* Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques

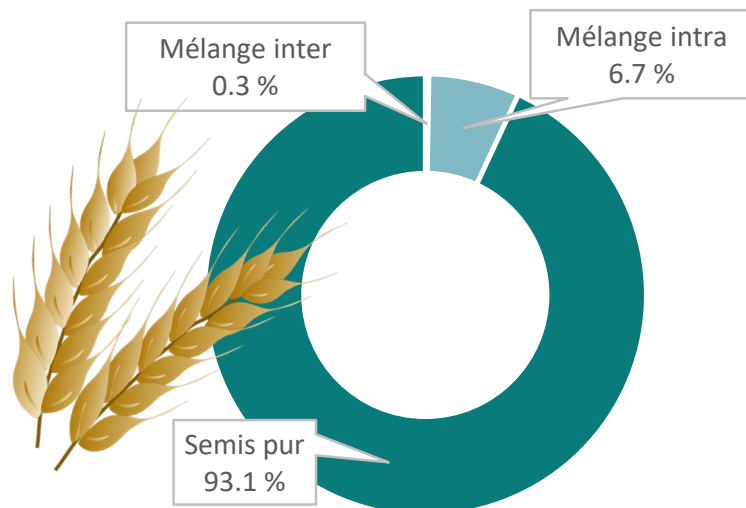
BLE DUR : UN BLÉ DUR ELITE (BDE) FAIT SON ENTRÉE DANS LE CLASSEMENT

L'enquête réalisée par l'IFOP porte sur les exploitations de plus de 10 ha et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements. Ainsi, cette étude est basée sur 227 992 ha, soit 97,3 % de la surface totale cultivée en blé dur. 4 971 ha, soit 2,2 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

Classement des dix premières variétés de blé dur - 2024

La variété ANVERGUR domine encore largement le paysage du blé dur français, avec 54,2 % des surfaces. Elle est suivie de RGT BELALUR et RGT VOILUR, qui représentent respectivement 13,0 % et 10,5 % de la sole. À elles trois, elles couvrent plus de trois-quarts des surfaces et le top 10 des variétés pures représente 89,8 % des emblavements. La variété ROCAILLOU, inscrite en 2023 dans la catégorie « Blé Dur Elite », fait son entrée à la 5^{ème} place du classement. CLAUDIO et SCULPTUR rejoignent également le top 10. Ainsi RGT SOISSUR, SANTUR et MIRADOUX quittent le classement des variétés les plus cultivées.

Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2024



93,1% des semis sont réalisés en variétés pures. Le recours aux mélanges intraspécifiques se stabilise et représente 6,7 % des surfaces (+ 0,4 point/2023). Finalement, les surfaces emblavées en mélange avec d'autres espèces, comme la luzerne et la féverole, sont de 0,3 %.



Variété	Année d'inscription	Classe technologique	Avis de l'industrie semoulière et pastière - 2024	Nombre d'hectares	% des surfaces nationales
ANVERGUR	2013	BDQ	VRSP	123 564	54.2 %
RGT BELALUR	2021	BDQ	VRSP	29 610	13.0 %
RGT VOILUR	2016	BDQ	VRSP	23 862	10.5 %
CANAILLOU	2021	BDQ		8 126	3.6 %
ROCAILLOU	2023	BDE	VRSP	6 668	2.9 %
RELIEF	2014	BDQ	VRSP	4 434	1.9 %
CLAUDIO	1998 (IT)	BDS	VRSP	2 556	1.1 %
KARUR	2002	BDQ	VRSP	2 314	1.0 %
RGT VANUR	2020	BDQ		2 122	0.9 %
SCULPTUR	2008	BDS		1 524	0.7 %
Mélange intra				15 196	6.7 %

BDE : Blé Dur Elite ; BDQ : Blé Dur de Qualité ; BDS : Blé Dur Standard ; VRSP : Variété recommandées par les semouliers et pastiers (2024)

ORGES : LES ORGES D'HIVER REPRÉSENTENT PRÈS DE 67 % DES SEMIS

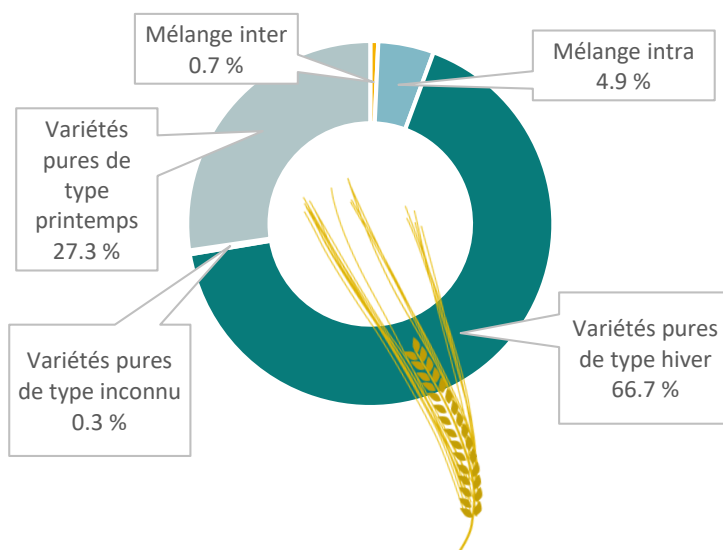
L'enquête réalisée par l'IFOP porte sur les exploitations de plus de 10 ha et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements.

Ainsi, l'étude des orges d'hiver est basée sur 1 284 659 ha, soit 96,6 % de la surface totale cultivée. 33 406 ha, soit 2,6 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

Celles sur les orges de printemps porte sur 500 152 ha, soit 97,5 % de la surface totale cultivée. 17 455 ha, soit 3,5 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

Les orges de type hiver représentent 66,7 % des surfaces, en progression de 1,7 point par rapport à 2023. Elles sont majoritairement de type 6 rangs, avec 82 % contre 18 % pour les orges d'hiver à 2 rangs. Les surfaces cultivées avec des variétés d'orges de type printemps sont de 27,3 %. Les mélanges intraspécifiques représentent 4,9 % de la sole nationale, alors que les mélanges interspécifiques couvrent moins de 1 % de la surface.

Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2024



Classement des dix premières variétés d'orge de type d'hiver - 2024

Variété	Année d'inscription	Nombre de rangs	Avis Malterie	Nombre d'hectares	% des surfaces nationales
KWS FARO	2018	6	Préférée	366 298	30,8 %
LG ZEBRA	2018 (BE)	6		111 483	9,4 %
DEMENTIEL	2020	6	Préférée*	65 271	5,5 %
KWS JOYAU	2020	6		46 879	3,9 %
LG CAIMAN	2021	2		34 744	2,9 %
CARROUSEL	2022	6	Préférée*	32 792	2,8 %
LG ZORICA	2023	6		32 771	2,8 %
LG CASTING	2017	2		27 784	2,3 %
IDILIC	2020	2		24 630	2,1 %
KWS BORRELLY	2018	6		23 396	2,0 %

Les 10 premières variétés d'orge d'hiver représentent 64,3 % des surfaces. KWS FARO est toujours en tête du classement avec 30,8 %, suivie de LG ZEBRA et DEMENTIEL. CARROUSEL, LG ZORICA et KWS BORRELLY entrent dans le classement au détriment de KWS JAGUAR, ETINCEL et PIXEL.

3 variétés du top 10 figurent sur la liste des variétés préférées d'orges de brasserie publiée par les malteurs et brasseurs de France.

Préférée : variété préférée par les malteurs et brasseurs de France

Préférée : variété préférée, usage limité. Variété adaptée à certains cahiers de charges dont le débouché est à sécuriser*

Classement des dix premières variétés d'orge de type printemps - 2024

Concernant les orges de printemps, RGT PLANET domine toujours très largement le paysage français avec 79,7 % des surfaces emblavées (- 1,8 points/2023), suivie de KWS THALIS et KWS FANTEX. Les trois premières variétés représentent plus de 94 % de l'assolement. STING, PRESTIGE et LG FLAMENCO entrent dans le classement au détriment de FOCUS, FANDAGA et RGT ASTEROID.

8 variétés du top 10 figurent sur la liste des variétés préférées d'orges de brasserie, à des stades plus ou moins avancés, publiée par les malteurs et brasseurs de France.

Variété	Année d'inscription	Avis Malterie	Nombre d'hectares	% des surfaces nationales
RGT PLANET	2014	Préférée	388 764	79,7 %
KWS THALIS	2021	Préférée*	57 650	11,8 %
KWS FANTEX	2016	Préférée	124 88	2,6 %
LAUREATE	2017	Préférée	7 336	1,5 %
STING	2023	Validation	3 943	0,8 %
LEXY	2021	Observation 2	3 749	0,8 %
EXTASE	2004		2 409	0,5 %
PRESTIGE	2001		1 433	0,3 %
LG FLAMENCO	2021	Observation 2	1 203	0,2 %
LG TOSCA	2019	Préférée*	1 000	0,2 %

Préférée : variété préférée par les malteurs et brasseurs de France

Préférée : variété préférée, usage limité. Variété adaptée à certains cahiers de charges dont le débouché est à sécuriser*

Observation 2 : en observation commerciale et industrielle, étape 2 (en cours de test chez les industriels)

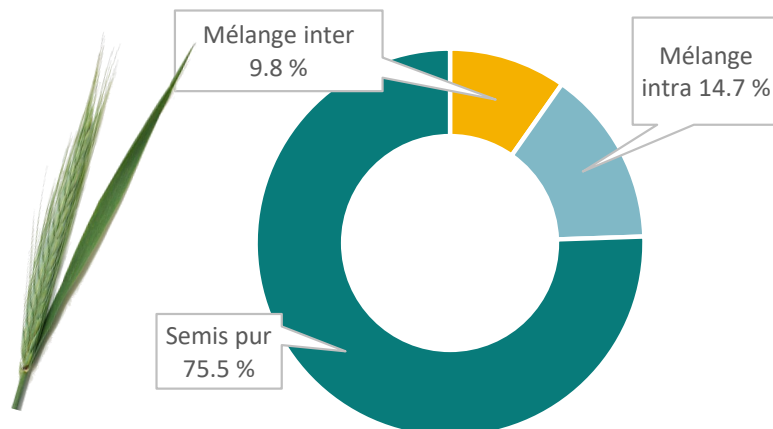
Validation : variété en cours de validation technologique

TRITICALE : 25 % DES SURFACES CULTIVEES EN MELANGE

L'enquête réalisée par l'IFOP porte sur les exploitations de plus de 10 ha et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements. Ainsi, cette étude est basée sur 297 351 ha, soit 84,3 % de la surface totale cultivée en triticales. 43 020 ha, soit 14,5 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

75,5 % des surfaces sont semées en variété pure, 14,7 % le sont en mélanges de variétés et 9,8 % en mélanges inter spécifiques essentiellement en mélange avec des pois ou de la féverole.

Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2024



Classement des dix premières variétés de triticales - 2024

Les 10 premières variétés semées en pure représentent près de 46,6 % des surfaces. RGT OMEAC occupe toujours la tête du classement avec 10,7 % des surfaces (-1,6 point/2023), suivie de LUMACO et BREHAT. Les variétés BICROSS et TRIMARAN font leur entrée dans le classement, au détriment de ELICSIR et RUCHE.

Variété	Année d'inscription	Nombre d'hectares	% des surfaces nationales
RGT OMEAC	2017	31 685	10.7 %
LUMACO	2020	27 296	9.2 %
BREHAT	2018	22 451	7.6 %
RAMDAM	2018	16 858	5.7 %
BIKINI	2016	9 925	3.3 %
BICROSS	2023	9 509	3.2 %
RGT RUTENAC	2020	7 836	2.6 %
VUKA	2009 (DE)	5 848	2.0 %
TRIMARAN	1993	5 773	1.9 %
RGT GWENDALAC	2021	5 642	1.9 %
Mélange inter		29 034	9.8 %
Mélange intra		43 718	14.7 %

L'ensemble des **données de surfaces variétales semées à l'échelle départementale par céréales** est disponible contre rémunération sur la plateforme d'échange de données API-Agro via le lien suivant :

<https://platform.api-agro.eu/members/products/data-offerings/3fdac53d2224495e9357d1fbc924e1a0/view>

Méthodologie de l'enquête



L'Enquête Variétés Céréales a pour objectif de déterminer les surfaces semées en France pour chaque variété de blé tendre, blé dur, orges et triticales.

Le champ géographique de cette enquête couvre l'ensemble des départements métropolitains français. Tous les semis ont été pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées ou le mode de production. Une base de 129 727 agriculteurs, ayant au moins 10 hectares de céréales a été constituée avec l'appui de FranceAgriMer. Sur cette base, un échantillon représentatif a été construit par département et selon 3 strates de taille d'exploitation : surface de céréales de 10 à 19 ha, 20 à 49 ha et 50 ha et plus. Ces agriculteurs ont été interrogés à travers un questionnaire en ligne entre le 26 février et le 11 mars 2024. Une invitation et deux relances ont permis d'obtenir un taux de réponse de 3,8 %, soit 4 873 interviews. L'enquête a été complétée par téléphone auprès de 506 agriculteurs dans les départements et les strates dont les objectifs de représentativité n'étaient pas atteints. Après vérification des données, 5 379 interviews sont validées. Un redressement a été effectué pour chaque espèce, à partir des données SSP (Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire) de mai 2024.